



# ÉCHAFAUDAGE DE PIED R408 : UTILISER, CONSIGNER ET RÉALISER LA VÉRIFICATION JOURNALIÈRE

PHECH38

**Qualiopi**   
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des  
catégories d'actions suivantes :

Actions de formation



**FORMATION**



**Prérequis :** Être amené à utiliser des échafaudages et à en effectuer la vérification journalière dans le cadre de son activité.



## **Objectifs :**

- Sensibiliser aux risques sur échafaudage (chute, renversement, électrisation, maintenance, effondrement...).
- Apprendre à s'assurer que l'échafaudage est adapté aux travaux à réaliser
- connaître les différents points de contrôle d'un échafaudage.
- Être capable de réaliser la vérification journalière (examen de conservation)
- Savoir accéder et circuler en sécurité sur échafaudage.
- Être capable de respecter les limites de charges,
- Maintenir l'échafaudage en sécurité
- Tenir compte de la co-activité sur le chantier.
- Être capable d'alerter sur une situation dangereuse en cas de besoin.



**Durée :** 1 jour



## **Programme de la formation :**

### **Formation théorique :**

- Cadre législatif, réglementaire et normatif
- Analyse des risques, rôles et responsabilités
- Connaissance des différents types d'échafaudage (de pied, roulant et volant, à cadre, multidirectionnel...)
- Les différents points de contrôle d'un échafaudage
- La notice du fabricant
- Les mesures de prévention des risques de chute en cas d'absence de la protection collective
- Règles de sécurité pour l'utilisation d'un échafaudage

### **Formation pratique :**

- Découverte des équipements : échafaudage fixe, échafaudage roulant
- Vérification journalière : examen d'adéquation + vérification de l'état de conservation (mise en situation)
- Fiche de vérification journalière



## **Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre :**

L'action de formation théorique se déroule en salle, d'une capacité d'accueil en corrélation avec le nombre de stagiaires présents, équipée d'un paper-board, et d'un vidéo projecteur, afin d'en garantir le bon déroulement pédagogique.

Elle se poursuit en partie pratique sur des infrastructures, permettant une mise en situation des stagiaires, proche des conditions rencontrées au cours de l'activité professionnelle.

Un support pédagogique condensé de la formation est remis à chaque stagiaire. Il permettra au stagiaire d'identifier les sources de droit et accéder aux connaissances constituant les objectifs de cette action de formation.



## Moyens d'évaluation de la formation :

Un contrôle continu est effectué tout au long de la formation, par des mises en situation de chaque stagiaire et une analyse de leur progression afin de permettre des actions correctives.

En fin de formation, nous évaluons les acquis de chaque participant, par un questionnaire individuel de contrôle des connaissances.



## Validation de la formation :

Suite à la formation, une aptitude est délivrée individuellement à chaque stagiaire. Cette aptitude certifie que :

- Le stagiaire a participé à l'intégralité de la formation,
- Le stagiaire a réalisé l'ensemble des exercices demandés par le formateur et définis dans le programme de stage,
- Le stagiaire a acquis les techniques de sécurité relatives à la sécurité sur les infrastructures désignées dans le programme de stage,
- Le stagiaire a subi avec succès les tests de fin de stage.

Ces aptitudes seront remises à l'employeur. Parallèlement, une attestation de fin de formation est délivrée individuellement à chaque participant en fin d'action de formation.



## Moyens d'encadrement :

L'encadrement des stagiaires est assuré par le(s) formateurs. Ils sont choisis en fonction de leur expérience dans le domaine et leur capacité à transmettre des messages de sécurité.



**Effectif :** Maximum 6 stagiaires par session



## Bilan de fin de stage :

Notre mission est également d'observer les équipements à disposition du personnel, les infrastructures existantes, les comportements des stagiaires, les procédures en place, la signalisation, et tout élément relatif à la sécurité du travail en hauteur.

Un compte rendu écrit vous sera envoyé relatant d'une manière exhaustive l'ensemble des points susceptibles d'être améliorés afin d'accroître la sécurité des intervenants.



**Matériel :** Un échafaudage en état et conforme sera mis à disposition avec la notice de montage délivrée par le fabricant.